

Image not found or type unknown



une succession ou une donation

Par **Sagamix**, le **08/06/2012** à **04:54**

Bonjour,

Mes parents vendent leur maison et souhaiteraient en acheter une autre. Peuvent-ils mettre la maison directement à mon nom. Quelle en est la procédure et quels en sont les frais sachant que j'ai un frère qui ne veut pas de cette maison et à qui je paierais la moitié de la valeur de l'achat. Comment devons-nous procéder ? Est-ce considéré comme une succession ou bien comme une donation ?

Cordialement,

Véronique moreau